



Préfecture de l'Ain

Préfecture de la Région Rhône-Alpes, Préfecture du Rhône

Préfecture de la Savoie

Préfecture de la Haute-Savoie

Préfecture de l'Isère

Arrêté interpréfectoral modifiant l'arrêté interpréfectoral du 21 décembre 2011 approuvant la consigne générale d'exploitation des ouvrages des opérations d'accompagnement des chasses suisses de Verbois pour la campagne 2012 sur les aménagements de la Compagnie Nationale du Rhône sur le Haut Rhône

**Le préfet de l'Ain,
Le préfet de la Région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, Chevalier de la Légion d'Honneur,
Le Préfet de la Savoie, Chevalier de la Légion d'Honneur,
Le Préfet de la Haute-Savoie, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,
Le préfet de l'Isère, Chevalier de la Légion d'Honneur.**

- VU la convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, signée à Espoo (Finlande) le 25 février 1991, approuvée par la loi n° 2000-328 du 14 avril 2000 et publiée par le décret n° 2001-1176 du 5 décembre 2001,
- VU la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages,
- VU le Code de l'environnement, et notamment les articles L.122-3, L.214-1, R.214-2 et R.214-8 et suivants,
- VU le Code de l'Energie et notamment le livre V relatif à l'utilisation de l'énergie hydraulique,
- VU le décret n°94-894 du 13 octobre 1994 modifié, relatif à la concession et à la déclaration d'utilité publique des ouvrages utilisant l'énergie hydraulique,
- VU l'arrêté interpréfectoral du 21 décembre 2011 approuvant la consigne générale d'exploitation des ouvrages des opérations d'accompagnement des chasses suisses de Verbois pour la campagne 2012 sur les aménagements de la Compagnie Nationale du Rhône sur le Haut Rhône
- VU l'information transmise par la Compagnie Nationale du Rhône, le 18 juin 2012, indiquant la fin des opérations d'accompagnement des chasses suisses de Verbois,
- VU l'information transmise par la Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny, le 18 juin 2012, indiquant la fin des opérations d'accompagnement des chasses suisses de Verbois,
- VU l'information transmise par les Services Industriels de Genève le 18 juin 2012, indiquant la fin des opérations des chasses suisses de Verbois le 21 juin 2012.

Considérant qu'il convient en conséquence de modifier la durée des opérations de chasses définie par l'arrêté interpréfectoral du 21 décembre 2011 susvisé ;

Sur proposition de MM. les secrétaires généraux des préfectures de l'Ain, de l'Isère, du Rhône, de la Savoie, et de la Haute-Savoie, et du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Rhône-alpes,

- ARRÊTE -**Article 1^{er} : Objet du présent arrêté**

L'article 2 de l'arrêté interpréfectoral du 21 décembre 2011 susvisé, approuvant la consigne générale d'exploitation des ouvrages des opérations d'accompagnement des chasses suisses de Verbois pour la campagne 2012 sur les aménagements de la Compagnie Nationale du Rhône sur le Haut Rhône est modifié comme suit :

les termes :

"la durée des opérations de chasse, à savoir entre le 4 juin et le 2 juillet 2012"

sont remplacés par :

"la durée des opérations de chasse, à savoir entre le 4 juin et le 21 juin 2012"

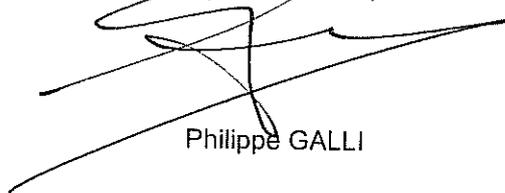
Article 2 :

Le reste de l'arrêté demeure inchangé.

Article 3 : Exécution

Les secrétaires généraux des préfetures de l'Ain, de l'Isère, du Rhône, de la Savoie et de la Haute Savoie, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Rhône-Alpes, le directeur général de la Compagnie Nationale du Rhône, la déléguée régionale de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, le directeur du service navigation Rhône-Saône, les maires des communes concernées ainsi que les commandants des groupements de gendarmerie des mêmes départements, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans les mairies concernées.

Fait à Bourg-en-Bresse, le 20 juin 2012
Le préfet de l'Ain,



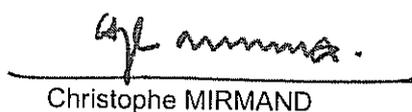
Philippe GALLI

Fait à Grenoble, le 20 juin 2012
Le préfet de l'Isère,



Eric LE DOUARON

Fait à Chambéry, le 20 juin 2012
Le préfet de la Savoie,



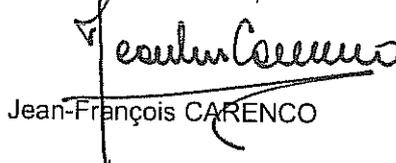
Christophe MIRMAND

Fait à Annecy, le 20 juin 2012
Le préfet de la Haute Savoie,



Philippe DERUMIGNY

Fait à Lyon, le 20 juin 2012
Le préfet de la Région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,



Jean-François CARENCO